

Peace Brigades International Suisse

Gutenbergstrasse 35
3011 Bern

Rue du Valais 9
1202 Genève

**Rapport de l'organe de révision
pour l'exercice
du 1.1. – 31.12.2018**

Rapport de l'organe de révision 31.12.2018
Bilan au 31.12.2018
Compte de résultat du 1.1. – 31.12.2018
Tableau de variation du capital
Annexe au 31.12.2018

Organe de révision:

Eveline Thüler und Anna Escher

Elues par l'Assemblée générale de PBI Suisse le 26.4.2018

Rapport de l'organe de révision

à l'assemblée générale de PBI Suisse

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de PBI Suisse, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de variation des capitaux propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance. Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Oberburg/Berne, le 20.3.2019



Eveline Thüler



Anna Escher

Annexe:

Comptes annuels (résultat de l'exercice avant attributions/affectations capital de l'organisation CHF -24'660.57)

BILAN AU 31 DECEMBRE	2018		2017
	CHF	Annexe	CHF
ACTIFS			
Actifs circulants			
Liquidités			
caisse	634.45		385.90
poste & banque	91'793.93		120'896.25
Débiteurs	806.26		3'999.00
Stock	582.00	1	2'627.55
Actifs transitoires	27'876.05	2	62'325.19
Total actifs circulants	121'692.69		190'233.89
Actifs immobilisés			
Immobilisations corporelles			
mobilier	2'796.14	3	90.66
équipement de bureau	3'454.73	3	3'193.97
Valeurs immatérielles	15'092.07	3	0.00
Immobilisations financières			
dépôt de garantie	17'886.05		10'683.95
Total actifs immobilisés	39'228.99		13'968.58
TOTAL ACTIFS	160'921.68		204'202.47

BILAN AU 31 DECEMBRE	2018		2017
	CHF	Annexe	CHF
PASSIFS			
Fonds étrangers			
Créanciers	10'412.85		3'573.08
Passifs transitoires	11'979.91	4	36'070.55
Versements pendants aux projets	0.00	5	54'989.57
Prêt sans intérêt	10'000.00		11'890.78
Total fonds étrangers	32'392.76		106'523.98
Fonds avec affectation limitée			
Fonds projets	57'093.10	5	0.00
Fonds de projet du legs	864.17	6	2'447.32
Total fonds avec affectation limitée	57'957.27		2'447.32
Fonds propres			
Fonds de projets suisses	15'997.59	7	38'006.92
Fonds libre	7'574.06	7	7'318.34
Capital réalisé libre	0.00		2'578.02
Fonds réserve	47'000.00	7	47'000.00
Résultat d'exploitation			328.94
Total fonds propres	70'571.65		95'232.22
TOTAL PASSIFS	160'921.68		204'203.52

COMPTE D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	2018		2017
	CHF	Annexe	CHF
Produits			
Cotisations	29'360.00	8	30'960.00
Souscriptions	25'040.00	8	25'680.00
Dons privés	70'715.55	8	120'891.62
Subventions de la Division Politique IV du DFAE	25'000.00	8	25'000.00
Subventions publiques	212'198.25	8	214'723.64
Dons d'églises	88'825.70	8	73'288.75
Dons de fondations	79'000.00	8	111'596.60
Beiträge Organisationen	33'811.45	8	12'531.25
Dons d'entreprises	500.00	8	5'500.00
Vente d'articles	312.32		1'640.68
Présentations et actions publiques	2'391.20		3'138.50
Formations des volontaires	450.01		1'507.00
Autres produits	4'246.68		1'043.40
Total des produits	571'851.16		627'501.44
Contributions aux projets			
Guatemala	(36'747.09)	9	(27'446.11)
Honduras	(28'210.00)	9	(39'980.00)
Mexique	(81'602.55)	9	(103'810.00)
Colombie	(49'883.10)	9	(62'875.00)
Indonésie	0.00	9	0.00
Kenya	(50'500.00)	9	(17'253.35)
Fonds communs/Bureau international	(14'525.06)	10	(18'870.00)
Total contributions aux projets	(261'467.80)	43.8%	(270'234.46)
Charges liées aux projets		11	
Frais de personnel Suisse	(151'814.22)	12	(115'724.54)
Volontaires	(2'295.80)	13	(3'801.55)
Advocacy	(2'486.99)	14	(14'238.86)
Projets suisses	(750.00)		(1'026.60)
Communication et sensibilisation	(7'297.59)	15	(7'968.90)
Frais de locaux	(14'405.99)	16	(13'129.63)
Raumaufwand	(6'520.77)	16	(6'610.21)
Amortissements	(5'349.88)	16	(5'234.00)
Autres charges de projets en Suisse	0.00		(48.20)
Total charges en Suisse liées aux projets	(190'921.24)	31.9%	(167'782.49)

COMPTE D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	2018		2017
	CHF	Annexe	CHF
Charges de collecte de fonds		11	
Frais de personnel	(54'953.34)	12	(66'503.33)
Communication et sensibilisation	(2'858.06)	15	(3'408.20)
Matériel à vendre	(10'498.30)		(17'058.38)
Frais de locaux	(5'177.15)	16	(7'447.48)
Frais de bureaux	(2'343.40)	16	(3'749.49)
Amortissements	(781.68)	16	(2'968.86)
Total charges de collecte de fonds	(76'611.93)	12.8%	(101'135.74)
Autres charges d'administration		11	
Frais de personnel	(54'919.49)	12	(60'143.44)
Frais de locaux	(5'427.26)	16	(7'006.15)
Frais de bureau et d'administration	(5'096.59)	16	(8'652.40)
Amortissements	(3'182.63)	16	(4'736.48)
Total autres charges d'administration	(68'625.97)	11.5%	(80'538.47)
Total charges d'administration	(145'237.90)		(181'674.21)
Total charges	(597'626.94)	100%	(619'691.16)
Résultat d'exploitation avant intérêts	(25'775.78)		7'810.28
Produits financiers	22.13		1'263.61
Charges financières	(490.07)		(378.36)
Résultat d'exploitation avant résultat de fonds	(26'243.72)		8'695.53
Fonds projet legs	0.00		(2'447.32)
Diminution des fonds projet legs	1'583.15		0.00
Résultat de l'exercice (avant attributions/affectations capital de l'organisation)	(24'660.57)		6'248.21
Attribution fonds de projets suisses	0.00	7	(40'369.62)
Attribution fonds libre	(2'906.96)	7	(10'000.00)
Affectation fonds de projets suisses	22'009.33	7	37'888.00
Affectation fonds libre	2'651.24	7	6'562.35
Affectation capital généré librement	2'906.96	7	0.00
	(0.00)		328.94

Compte de la variation du capital	2018		2017
	CHF	Annexe	CHF
Moyens des fonds propres le 1 janvier	95'232.22		88'984.01
Attribution Fonds de projets suisses	0.00		40'369.62
Affectation Fonds de projets suisses	(22'009.33)		(37'888.00)
Attribution Fonds libre	0.00		10'000.00
Affectation Fonds libre	(2'651.24)		(6'562.35)
Affectation / Retrait de Capital généré librement	0.00		328.94
Total fonds propres	70'571.65		95'232.22
Fonds projets le 1 janvier	0.00		0.00
Attribution	57'093.10	5	0.00
Affectation	0.00		0.00
Fonds projets	57'093.10		0.00
Fonds projet legs le 1 janvier	2'447.32		0.00
Attribution	0.00		2'447.32
Affectation	(1'583.15)		0.00
Fonds projet legs	864.17		2'447.32
Total capital des fonds affectés	57'957.27		2'447.32

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2018

La description des comptes annuels est établie selon les présentations de compte de Swiss GAAP FER (RPC fondamentales et RPC 21) et correspond ainsi aux exigences de la fondation ZEWO. La description des comptes annuels fournit une image de la situation de la fortune, des finances et des revenus de PBI Suisse correspondant aux faits réels. La comptabilité annuelle est publiée en allemand et en français, la version allemande faisant foi.

1. Stock

Le stock est constitué, entre autres, de gourdes SIGG, de livres, de films et de parapluies de Peace Brigades International, lesquels sont offerts ou vendus.

2. Régularisation active de fin de période

Cette section se compose notamment de paiements partiels de la Division sécurité humaine (DSH) du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE, CHF 5'000) et du Swisslosfonds du Canton de Saint-Gall (CHF 10'000), qui a été promise pour 2018 mais payée après la période de rapport, ainsi que de plusieurs petites contributions concernant 2018 qui n'ont été payées que début 2019. Enfin, cette position inclut plusieurs petites factures qui se réfèrent à l'exercice 2018, mais qui ont déjà été payées en 2018 (loyers, assurances).

3. Principes d'amortissement

L'actif immobilisé a été porté aux coûts historiques (coûts d'acquisition) dans le bilan, déduction faite des amortissements nécessaires économiquement. Les amortissements s'effectuent de manière linéaire, sur trois ans, pour les appareils informatiques et bureautiques. Les valeurs immatérielles sont amorties pendant quatre ans (recertification ZEWO) et cinq ans (site web).

4. Régularisation passive de fin de période

Cette position comprend significativement la contribution de PBI Suisse au secrétariat international (ISec) de PBI (CHF 10'795.26) et l'estimation des coûts pour la révision des présents comptes annuels (CHF 500).

5. Fonds affectés : Projets à l'étranger

Le tableau suivant présente l'évolution des divers comptes de projets durant l'exercice.

Evolution des comptes de projets	Guatemala GP	Honduras HOP	Indonesie IP	Kenia KEP	Colombie COP	Mexique MEP	Total
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Solde au 1.1.2018 :	-3'385.43	15'270.00	0.00	70.00	43'000.00	35.00	54'989.57
Produits à affectation limitée							
Dons personnes privées	0.00	300.00	0.00	0.00	50.00	0.00	350.00
Subventions publiques	24'675.75	40'000.00	0.00	50'000.00	3'000.00	94'522.50	212'198.25
Dons d'églises	25'000.00	0.00	0.00	15'000.00	6'783.00	1'250.00	48'033.00
Dons de fondations	0.00	0.00	0.00	5'000.00	50'000.00	10'000.00	65'000.00
Total produit 2018	49'675.75	40'300.00	0.00	70'000.00	59'833.00	105'772.50	325'581.25
Dépenses 2018 :							
Partie pour travail de projets en Suisse	8'444.88	7'251.00	0.00	11'050.00	1'671.61	17'981.33	46'398.82
Partie pour charges administratives en Suisse	4'483.78	4'839.00	0.00	8'450.00	8'278.29	6'188.62	32'239.69
Versements directs	33'361.66	43'270.00	0.00	43'570.00	43'000.00	81'637.55	244'839.21
Total dépenses 2018	46'290.32	55'360.00	0.00	63'070.00	52'949.90	105'807.50	323'477.72
Solde au 31.12.2018							
Paiements en suspens pour les projets	0.00	210.00	0.00	7'000.00	49'883.10	0.00	57'093.10
Variations de stock	3'385.43	-15'060.00	0.00	6'930.00	6'883.10	-35.00	2'103.53
Coûts des projets, comptabilité 2018	36'747.09	28'210.00	0.00	50'500.00	49'883.10	81'602.55	246'942.74

Le solde du compte de projets au 1er janvier 2018 (contributions affectées qui n'ont pas encore été transmises aux projets correspondants) de CHF 54'989.57 a été transféré durant l'exercice comptable. Les montants dûs en fin d'année, s'élevant à CHF 57'093.10, seront payés dans le premier trimestre 2019.

Les comptes de projets sont présentés comme capital des fonds. Ceci selon une recommandation de la ZEWO (recertification 2018).

6. Fonds affectés : Legs

Durant l'exercice CHF 1'583.15 ont été utilisés du fonds « projet legs ».

7. Capital généré affecté

Le capital généré affecté comprend des fonds mis à disposition par PBI Suisse pour un objectif clairement défini et délimité dans son utilisation. Actuellement, un tel fonds sert uniquement au financement de projets en Suisse. CHF 22'009.33 du fonds ont été utilisés. Le capital du Fonds de projets suisses s'élève nouvellement à CHF 15'997.59.

Un montant de 2'651.24 a été retiré du fonds libre durant l'exercice comptable pour des dépenses liées au domaine de l'informatique (amortissements).

Le Fonds réserve a été créé en 2012 dans le cadre des recommandations de la fondation ZEWO avec CHF 47'000.-. Vu qu'aucun montant n'a été prélevé de ce fonds pendant l'exercice 2018, son capital s'élève toujours à CHF 47'000.-

Le solde du capital généré librement est attribué au fonds libre.

8. Produits 2018

Le tableau suivant présente les produits 2018 (donations et contributions), classés par provenance et affectation limitée.

Produits d'après origine et fin								Sans affectation limitée	Total
	Guatemala	Honduras	Indonésie	Mexique	Kenya	Colombie	Suisse		
Cotisations								29'960.00	29'360.00
Souscriptions								25'040.00	25'040.00
Legs								6'350.00	6'350.00
Dons ind.		300.00				50.00	13'682.55	50'333.00	64'365.55
DSH (DFAE)							25'000.00		25'000.00
Subventions publiques	24'675.75	40'000.00		94'522.50	50'000.00	3'000.00		17'792.70	212'198.25
Eglises	25'000.00			1'250.00	15'000.00	6'783.00	23'000.00	2'000.00	88'825.70
Fondations				10'000.00	5'000.00	50'000.00	12'000.00		79'000.00
Organisations							33'811.45		33'811.45
Entreprises								500.00	500.00
Produits 2018	49'675.75	40'300.00	0.00	105'772.50	70'000.00	59'833.00	107'494.00	131'375.70	564'450.95

9. Dépenses pour les projets 2018

Les dépenses directes pour les projets indiquées dans le compte d'exploitation (sans contribution au Fonds commun / Bureau international) se montent à CHF 246'942.74 et se présentent comme suit:

Projet	Guatemala	Honduras	Indonésie	Mexique	Kenya	Colombie	Total
Solde au 01.01.2018	-3'385.43	15'270.00	0.00	35.00	70.00	43'000.00	54'989.57
Versements directs aux projets	33'361.66	43'270.00	0.00	81'637.55	43'570.00	43'000.00	244'839.21
Solde au 31.12.2018	0.00	210.00	0.00	0.00	7'000.00	49'883.10	57'053.10
Dépenses pour projets 2018	36'747.03	28'210.00	0.00	81'602.55	50'500	49'883.10	246'942.74

Pour toute information sur le travail, l'évolution et l'impact des projets, merci de se référer au rapport annuel.

10. Cotation au Fonds commun

La cotation annuelle au fonds commun a été fixée à CHF 14'525.06 pour l'exercice comptable 2018. En raison de frais relatifs aux rencontres de travail et des frais pour des tournées de conférence et une confirmation d'une contribution pour le nouveau site web, le montant à verser est diminué de CHF 3'729.80 et se monte ainsi à CHF 10'795.26.

Le rôle du Fonds commun est principalement d'offrir un soutien aux nouveaux projets et aux groupes nationaux, ainsi que d'apporter une aide financière aux projets en difficulté. En cas de nécessité, il finance aussi le Secrétariat international. Le Fonds commun est contrôlé par l'FAC (Comité international des finances et de l'audit). Selon les directives internationales, PBI-Suisse est obligé de payer une contribution annuelle au Common Fund. Conformément aux directives, celle-ci équivaut à 5% des produits internes (produits totaux – charges liées aux projets – cotisations ISec et projets).

11. Charges en Suisse

Les charges suisses de l'exercice sont répercuté selon une nouvelle systématique sur les catégories charges de projets suisses, recherche de fonds et autres charges d'administration. Les chiffres pour l'année précédente ont été adaptées pour être comparables.

12. Frais de personnel

La répartition des frais de personnel s'effectue sur la base de saisies détaillées des temps de travail. En 2018, 58.0% des frais de personnel concernaient le travail lié aux projets, 21.0% la recherche de fonds et 20% l'administration restante.

13. Volontaires

Cette partie concerne les dépenses pour la formation et le suivi des volontaires, principalement pour les séances d'information et de formation et pour les remboursements des frais liés aux activités des bénévoles engagés en Suisse dans les groupes régionaux pour soutenir les projets à l'étranger.

14. Plaidoyer

Le travail de plaidoyer est un élément très important du travail de PBI. Les accompagnements protecteurs non-violents ne fonctionnent qu'avec le complément d'une pression internationale préventive et spécifique aux cas. Les décideurs reçoivent des informations spécifiques et sont rendus attentifs aux problèmes actuels. Ainsi, le réseau de soutien, qui est décisif au succès des accompagnements sur le terrain, est entretenu et développé. Cette position comprend principalement les coûts pour les tournées de conférence que les défenseurs des droits humains font également en Suisse. Durant l'exercice, des charges supérieurement à la moyenne ont été couvert par les projets pour les tournées de conférence, raison pour laquelle le montant est inhabituellement bas.

15. Communication et sensibilisation

L'information et la sensibilisation font partie des tâches essentielles de PBI Suisse. En plus de cela, ce travail contribue également à la recherche de fonds. Les divers coûts des charges de communication sont distribués

selon les directives de la fondation ZEWO proportionnellement entre les charges en Suisse liées aux projets, les charges de recherche de fonds et les charges d'administration restantes, selon leur utilisation.

16. Répartition des charges de locaux et amortissements

Les charges de locaux et de bureaux et les amortissements pour le mobilier et l'informatique ont été répartis dans les mêmes proportions que les frais de personnel (→ 12.) sur les charges en Suisse liées aux projets, la recherche de fonds et les charges d'administration restantes. A cause de la subvention du loyer des bureaux à Genève par l'État de Genève entre avril 2018 et novembre 2019, les charges de locaux se réduisent car l'État transfère cette subvention (en 2018: CHF 9'000) directement à la régie.

17. Travail en Suisse lié aux projets

Une part des versements affectés aux projets est utilisée pour le travail lié à ceux-ci effectué en Suisse. Elle sert au cofinancement d'activités liées aux projets comme l'encadrement des volontaires, la sensibilisation et le plaidoyer. Durant l'exercice 2018, ceci a représenté un montant de CHF 46'398.82. D'autre part, des dons et cotisations affectés d'un montant de CHF 105'694 ont été destinés au travail en Suisse lié aux projets.

A ce montant s'opposent des charges de projets en Suisse s'élevant à CHF 190'921.24. Le montant manquant de CHF 38'828.42 a été couvert par la partie des dons affectés destinée aux frais administratifs ainsi que par le fonds projets et des dons affectés.

Certification ZEWO

PBI Suisse a été certifié par la fondation ZEWO en 2002. Durant l'exercice, PBI Suisse a obtenu le renouvellement de cette certification qui a lieu tous les cinq ans. PBI Suisse a obtenu trois obligations:

1. Définition d'objectifs de réserve;
2. Présentation de tous les moyens affectés comme fonds affectés dans le capital des fonds;
3. Publication d'une déclaration de protection de données claire, bien visible et simplement consultable sur le site web.

Obligations 1 et 3 ont pu être satisfaites durant l'année d'exercice. Obligation 2 va être satisfaite avec la présentation de ces comptes annuels.

PBI Suisse a obtenu le label de qualité sans autre condition jusqu'à 2022.

Frais et indemnités des organes dirigeants

Les membres du comité national (le comité de l'association) travaillent bénévolement. Seuls les frais effectifs (en 2017 CHF 00) sont rétribués.

Charges administratives et charges de recherche de fonds

Les charges administratives de PBI Suisse sont présentées conformément à la méthodologie développée par la fondation ZEWO pour la déduction et le report des charges administratives des organisations reconnues d'intérêt public. En 2018, les charges administratives s'élèvent à 24.3% des charges totales. Les charges de recherche de fonds s'élèvent à 12.8% des charges totales.

En tenant compte du fait que la majeure partie des dépenses directes liées aux projets ainsi qu'une part significative des dépenses liées à l'accompagnement de projet en Suisse sont fournies par les bénévoles, cette valeur démontre un emploi efficace et ciblé des moyens mis à disposition.

Prestations non matérielles des volontaires

Voir le rapport annuel.

Rapport de performance

Voir le rapport annuel.